



REPUBLIQUE DE GUINEE



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (Services de consultants individuels)

Secteur des Transports

N° d'identification du projet : P-Z1-DB0-160 ; P-Z1-DB0-162 et P-Z1-DBO-221

Référence de l'avis : N° 11C/MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD DU 17/08/ 2023

Intitulé de la mission : Recrutement de deux (02) comptables sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir les coûts de trois (3) projets multinationaux qui relient la Guinée à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Union du fleuve Mano (UFM), à la Sierra Leone et à la Guinée Bissau. Il s'agit : (i) du projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), (ii) du projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, dont les travaux sont en cours de réalisation et (iii) du projet multinational de route Boké Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau.
2. L'Unité de Gestion des Projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD), l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets de transports financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer les contrats de services de deux (02) Comptables au sein de l'équipe de l'UGP-BAD.
3. Placé(e) sous la supervision du Responsable Administratif et Financier de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD), les services prévus au titre de ce contrat de prestation de comptable comprennent globalement la tenue de la comptabilité et la préparation des états financiers du projet dont il est en charge.

Au titre de la gestion comptable :

- Tenir régulièrement des comptes de l'UGP-BAD - (saisie des pièces comptables dans le logiciel) gestion des stocks ; suivi des fournisseurs ; analyse et justification des comptes de l'avance et de tiers ;
- Préparer des demandes de décaissement (paiement direct, remboursement, reconstitution du compte spécial) et soumission au RAF ;
- Alimenter permanente des données et mise à jour du système comptable informatisé, préparation et saisie de l'ensemble des pièces comptables ;
- Produire des états financiers de synthèse annuels (bilan, TER, état de réconciliation du compte spécial, etc...) ;

- Tenir des livres de banque et suivi de tous les comptes ;
- Élaborer mensuelle des états de rapprochements bancaires et soumission à la validation du RAF et à l'approbation du Coordonnateur ;
- Préparer des imputations comptables ;
- Établir électronique des imputations comptables dans le formulaire A1 et A2 dans le cadre des états récapitulatifs des dépenses ;
- Établir électronique des imputations comptables dans le formulaire A3 dans le cadre du budget prévisionnel d'activité, pour la reconstitution du compte spécial ;
- Archiver et classement de l'ensemble des pièces justificatives et autres données financières du projet ;
- Participer aux missions de contrôle et d'audit et de supervision financière ;
- Préparer des états d'honoraires ou de salaires et / ou indemnités sur le projet ;
- Analyser des soldes de comptes du projet ;
- Contrôler journalièrement l'éligibilité des dépenses avant engagement.

Au titre de la gestion du patrimoine :

- Remplir les chèques, parapher les souches et les soumettre aux signataires ;
- Tenir à jour le registre des immobilisations et leur codification correcte ;
- Conduire sous la supervision du RAF de l'inventaire annuel des immobilisations du projet et de l'UGP.

Au titre de la participation aux activités du Projet :

- Contribuer à la programmation des activités du projet dont il est en charge et des autres projets BAD ;
- Contribuer à la préparation des rapports du projet et des autres projets BAD à l'UGP-BAD ;
- Contribuer à la préparation des rapports d'activités trimestriels ; semestriels et annuels de l'UGP-BAD

En matière de gestion administrative :

- Préparer les liasses comptables et financières à la demande du RAF ;
- Contribuer au renforcement des capacités des collègues du projet de l'UGP-BAD sur les procédures administratives et financières de l'UGP-BAD et de la Banque ;
- Accomplir toute tâche connexe demandée par le RAF ;

En matière de gestion budgétaire :

- Assister le RAF dans la préparation et la reprogrammation budgétaire ;
- Suivre l'exécution budgétaire globale et partager à temps, avec le RAF de l'UGP toutes les anomalies.

5- Documents à produire

- Journaux comptables, balance générale, auxiliaires et analytiques, Grand livre Général et auxiliaire, rapport d'analyse budgétaire, états de rapprochement bancaire, DRF, et DPD ;
- Tableau hebdomadaire de suivi des activités relevant du volet fiduciaire ; Rapport mensuel des activités en rapport avec ses missions contractuelles

4. La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets.

Les termes peuvent être téléchargés à travers le lien :

https://drive.google.com/file/d/14srb_1kV3f8EBNRs7TkzfgpdrIE4hmCb/view?usp=drive_link

Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations **(documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.)**.

Qualification et expériences requises du/de la consultant(e) :

Les consultants doivent posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir au moins BAC+3 en comptabilité, finances, gestion, audit ou contrôle de gestion ;
- Capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins cinq (05) ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) ;
- Avoir une bonne maîtrise des normes de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYSCOHADA révisé ;
- Expérience probante requise en matière de tenue de la comptabilité de projets de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) ;
- Expérience avérée en matière de production d'états financiers de synthèse annuels adaptés aux projets de développement selon les exigences du bailleur ;
- Connaissance souhaitée des procédures de décaissement du Groupe de la Banque africaine de développement et celles du Gouvernement guinéen ;
- Expérience dans la gestion des stocks ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word etc.) et de la gestion comptable informatisée ; aptitude à maîtriser sur support informatique l'ensemble des paramètres constituant la comptabilité d'un projet de développement à plusieurs composantes ;
- Connaissance et maîtrise indispensables d'un logiciel de gestion comptable et financière adapté aux projets de développement ;
- Rigoureux, organisé, méthodique, intègre et engagé ;
- Facilité à travailler avec les chiffres ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

(i)	I- Qualification d'ordre général	40 pts
1)	a) Formation : Avoir au moins BAC+3 en comptabilité, finance, gestion, audit ou contrôle de gestion. <i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i>	
2)	b) Expériences Générales: Avoir cumulé cinq (5) années d'expériences professionnelles dans les domaines de comptabilité, finance, audit et contrôle Modalité d'application : ✓ Expérience professionnelle égale à 5 ans : 30 pts	40 pts



	✓ Deux (2) points par années d'expérience supplémentaires plafonnées à 10 points ✓ Expérience professionnelle inférieure à 05 ans : 0 points		
	II- Expérience spécifique d'au moins 05 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financier par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque Africaine de développement, Banque Islamique de Développement, etc...)		55 pts
1.	o Avoir capitalisé un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement, notée à 10 points Chaque année d'expérience supplémentaire sera notée à 05 points jusqu'à la limite de 10 points	20 pts	
2.	o Expérience probante requise en matière de tenue comptable de projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement). A raison de 10 pts par projet	10 pts	
3.	o Expérience avérée en matière de production d'états financiers de synthèse annuels adaptés aux projets de développement selon les exigences du bailleur. A raison de 5 points par projet	10 pts	
4.	o Avoir de gérer des stocks au niveau des projets A raison de 2,5 points par projet	5 pts	
5.	o Avoir une bonne maîtrise des normes de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYSCOHADA révisé Justifier par une attestation/certificat de formation	5 pts	
6.	o Connaissance souhaitée des procédures de décaissement du groupe de la Banque Africaine de Développement et celles du Budget d'Investissement de la Guinée. A raison de 2.5 pts par projet	5 pts	
(iii)	III- Connaissance linguistique et informatique		5 pts
1)	o Avoir une bonne maîtrise de la gestion comptable informatisée ; une aptitude à maîtriser sur support informatique l'ensemble des paramètres constituant la comptabilité d'un projet de développement à plusieurs composantes, une bonne connaissance et maîtrise d'un logiciel de gestion comptable et financière adapter aux projets de développement	5 pts	
Total		100 Points	

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Les deux (02) candidat(e)s ayant obtenu les notes totales les plus élevées et supérieures au score minimum ci-dessus seront invité(e)s à négocier un contrat. Il devra alors fournir un casier judiciaire datant d'au moins de trois (03) mois.

Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ou 2^{ème} ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère II.1 sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;
- Un CV détaillé et signé ;
- Un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;
- Les références des anciens employeurs ;
- Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure de Conakry, soit GMT).
E-mails : amara.diabate@ugp-bad.com et karimsangare86@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus et déposés la version papier à l'adresse suivante :

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics / Direction Nationale des Routes Nationales
Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye,
Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 08/09/2023 à 09h00 (heure locale) et y porter expressément la mention « Candidature au poste de Comptable au sein de l'UGP-BAD ».

Conakry le 17/08/2023

Le Coordonnateur



Amara DIABATE